



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/847
S/18461

17 novembre 1986
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante et unième session
Point 37 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Quarante et unième année

Lettre datée du 17 novembre 1986, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer de ce qui suit :

Le dimanche 16 novembre 1986, une formation de six avions de guerre israéliens a lancé un raid aérien contre les faubourgs est de Sidon, faisant un certain nombre de blessés et causant d'importants dégâts matériels.

Aujourd'hui lundi 17 novembre 1986, à 13 h 40, heure locale, trois hélicoptères militaires ont lancé un deuxième raid contre les faubourgs est de Sidon, plus exactement aux abords occidentaux du camp de Ein el-Hilweh; ils ont tiré sept projectiles qui ont détruit un bâtiment de deux étages. Un projectile a touché une caserne de l'armée libanaise et un autre une agglomération civile dans la région. On ne connaît pas encore le nombre des victimes ni l'ampleur des dommages causés.

Condamnant ces deux nouvelles attaques contre le territoire libanais ainsi que la violation de l'espace aérien libanais, le Gouvernement libanais souligne que les attaques criminelles qu'Israël continue de lancer constituent une violation flagrante des principes du droit international et de la Charte des Nations Unies et visent à aggraver la situation au Sud-Liban. Il vous demande donc d'agir rapidement pour mettre fin à ces attaques de façon à préserver la paix et la sécurité internationales.

A/41/847
S/18461
Français
Page 2

Le Gouvernement libanais, qui tient Israël pleinement responsable de ces actes d'agression, se réserve le droit de demander une réunion du Conseil de sécurité au moment qui lui paraîtrait opportun.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer cette lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Rachid FAKHOURY

